

Ce qu'il faut savoir sur la rentrée scolaire 2025

Le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale a détaillé les mesures de la carte scolaire pour la rentrée 2025 dans la Manche. Il y aura 7 ouvertures de classes et 16 fermetures.

Quel est le contexte de cette carte scolaire ?

« La carte scolaire a été nettement moins contraignante cette année : on devait rendre deux postes », indique Stéphane Vautier, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale dans la Manche. Le gouvernement a en effet renoncé à supprimer des postes pour la rentrée de septembre. Dans ce cadre, « on a cherché à trouver un équilibre entre les ouvertures nécessaires, les fermetures qui n'impactent pas trop les territoires concernés et la volonté d'aller vers une école plus inclusive ».

La direction académique a voulu « préserver les zones rurales et les zones urbaines sensibles » en ne fermant pas de postes dans les territoires éducatifs ruraux (Mortainais, Carentanais) ni dans les quartiers Politiques de la ville (écoles de la Polle à Cherbourg et Les Palliers à Saint-Lô).



Stéphane Vautier, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche (Dasen), a présenté la carte scolaire pour la rentrée de septembre. Il était entouré d'Olivier Marti, son adjoint, Isabelle Cocoual, secrétaire générale, et François Chenal, chargé de l'école inclusive.

Sept ouvertures de classes

Les ouvertures de classes décidées concernent les écoles de Sideville - Teurthéville-Hague ; Hameau-Baquesne à Cherbourg ; Beauchamps-Folligny ; Sourdeval ; Pierreville - Saint-Germain-le-Gaillard ; Simone-Veil à Granville. Un moyen provisoire est affecté à la maternelle de Brécey. À noter que les écoles de Saint-Quentin-sur-le-Homme et Marigny-le-Lozon conservent les moyens provisoires qui leur avaient été alloués.

Seize fermetures de classes

Seize classes sont fermées dans le département contre une quarantaine l'an dernier : André-Parisy à Avranches ; Ducey-les-Chéris ; Créances ; Montebourg ; Saint-Sauveur-le-Vicomte ; La Hague - Urville-Nacqueville ; Siouville-Hague ; Dujardin, Bellevue, Jean-Zay, Emile-Doucet à Cherbourg-en-Cotentin ; Ouville ; Blainville-sur-Mer - Saint-Malo-de-la-Lande ; Bricqueville-la-Blouette - Heurgueville-sur-Sienne - Tourville-sur-Sienne ; Camprond - Hauteville-la-Guichard - Le Lorey ; Saint-Planchers. Un retrait provisoire est prévu à Domjean.

Cinq postes de remplaçants

« Le ministère, les enseignants mais aussi les familles réclamaient qu'il y ait davantage de remplaçants », relève Stéphane Vautier. Cinq postes sont créés pour cette fonction. « C'est principalement dans le Nord du département, là où il y a le plus d'élèves, que les besoins sont les plus importants », remarque le Dasen, qui déclare : « Près de 90 % des absences sont remplacées. On veut tendre vers les 100 % ».

Des postes « pour une école plus inclusive »

Parmi les autres mesures, on peut citer l'ouverture d'une Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) à l'école élémentaire de Saint-James, la mise à disposition d'un enseignant à l'Institut médico-éducatif de La Glacière et la création d'un deuxième « poste de professeur ressources pour les élèves présentant des troubles du comportement ». Ces deux enseignants ressources, explique François Chenal, chargé de l'école inclusive à la DSDEN, seront chargés « d'aller dans les établissements

scolaires pour trouver des solutions avec les enseignants, dans les classes ».

Il y aura du nouveau pour l'accompagnement des élèves en difficulté. Les PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés), mis en place il y a cinq ans, vont être progressivement remplacés par des PAS (Pôles d'appui à la scolarité). Il y en aura 21 au total dans la Manche, contre 14 PIAL. Deux PAS sont créés dès 2025.

« Le but est de mailler le territoire et, en lien avec l'ARS (Agence régionale de santé), de répondre plus rapidement aux besoins des élèves », souligne Stéphane Vautier. « On veut être plus réactif, au contact des familles, pour aider les élèves le mieux et le plus vite possible. »

Locaux

C'est dans les nouveaux locaux de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale), rue des Prés, à Saint-Lô, que s'est déroulée la conférence de presse du directeur académique. Auparavant installés face à la préfecture, ses services ont déménagé fin 2024.

Par des moyens matériels, pédagogiques et pas seulement par des AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap). Et cela sans attendre une éventuelle notification par la Maison départementale du handicap.

Et un nouveau référent pour les maths

Et parce que les petits Manchois, comme tous les Français, doivent progresser en mathématiques, un poste de conseiller pédagogique départemental dédié aux maths. Il sera chargé d'accompagner les enseignants du département. Un autre enseignant référent se consacre aux français.

Emilie MICHEL.

Collèges : effectifs, Ulis, groupes de besoins...

« Nous avons autant de collèges dans la Manche que dans l'Eure, pour deux fois moins d'élèves » (16 451 collégiens dans 52 collèges publics en 2024 dans la Manche contre environ 30 000 dans 55 collèges publics dans l'Eure), déclare Stéphane Vautier.

Une baisse des effectifs dans toute la Manche

Le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen) alerte sur la baisse des effectifs dans les collèges. « J'attire l'attention sur le fait que cette évolution démographique va perdurer sur plusieurs années. » En un an, la Manche a perdu 400 élèves, selon le Dasen. « Une baisse compensée par une hausse des élèves accueillis en Segpa (Sections d'enseignement général et professionnel adapté), qui sont 100 de plus ». Douze collèges disposent d'une Segpa dans le département.

La baisse des effectifs « est répartie sur l'ensemble du territoire », souligne Stéphane Vautier. Nous aurons autant de classes en 2025 qu'en 2024. » Pour autant, le Dasen invite à poursuivre « la réflexion », sur le devenir des collèges, engagée par le conseil départemental.

Faut-il en fermer certains ? « Il est nécessaire d'avoir des collèges d'une taille correcte pour pouvoir accueillir correctement les élèves. Une taille correcte, c'est « trois classes par niveau ». Soit des établissements de 300 à 350 élèves. « Mais il faut maintenir un bon maillage du territoire. Plus on s'y prend à l'avance, mieux on peut expliquer les choses et accompagner. »



Le nombre d'élèves continue de baisser dans les collèges de la Manche (photo d'illustration).

PHOTO : DAVID ADEMAS/ARCHIVES OUEST-FRANCE

Groupes de besoin : ça continue

Les « groupes de besoins » au collège, en mathématiques et français, sont reconduits en 6^e et 5^e avec le souci « de perfectionner encore le fonctionnement ». Pour les 4^e et les 3^e, « on laisse les établissements choisir l'organisation qui convient le mieux ».

Deux nouvelles Ulis

« L'objectif est d'arriver à une Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) par collège », souligne Stéphane Vautier. Deux dispositifs Ulis seront créés dans les collèges de Tassy-sur-Vire et Sainte-Mère-Église, portant leur nombre à 45 (dans le public) à la rentrée prochaine.

Emilie MICHEL.

4,1 %

C'est le pourcentage des élèves en situation de handicap scolarisés dans la Manche, de la maternelle au lycée, selon la direction académique. Au niveau national, 519 039 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans les établissements scolaires, soit 4,36 % des élèves (chiffres 2024 du ministère de l'Éducation nationale).

Huit courses de trot dimanche à Graignes

La Société des courses de Graignes propose, dimanche, huit courses au trot sur l'hippodrome de Graignes-Mesnil-Angot.



L'épreuve phare, sur l'hippodrome Raymond-Rigault de Graignes-Mesnil-Angot, sera le prix Florence-Lecellier, dimanche 23 mars.

Hippisme

La Société des courses de Graignes propose, dimanche 23 mars, une réunion avec un programme composé de huit courses au trot, sur l'hippodrome Raymond-Rigault de Graignes-Mesnil-Angot.

Les nombreux 5 ans engagés dans le prix Restaurant Hippodrome Cyrille Leconte Traiteur ont permis de faire trois pelotons. En piste à cinq reprises, Yoann Lebourgeois sera le driver à suivre. Cette journée débutera à 13 h 20, avec une épreuve sous la selle réservée aux 5 ans.

Épreuve majeure : prix Florence Lecellier

L'épreuve majeure de cette réunion, le prix Florence Lecellier, s'adresse à des chevaux de 7 et 8 ans n'ayant pas gagné 103 000 €. Dans cette septième course, ils seront 14 à se ranger sous les ordres du starter au poteau des 2 700 m.

Restant sur deux victoires dont la dernière sur ce parcours, Incontournable sera notre favori d'autant qu'il sera piloté par Yoann Lebourgeois. Happy de Touchyvon qui vient de se classer deuxième à Cordemais et sera associé à Paul Ploquin ; le régulier Hyrophare deuxième ici même

lors de son avant-dernière sortie ; Inès d'Atout qui vient de terminer cinquième sur l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer ; Hippony Bourgeoise troisième derrière Hyrophare sur ce tracé et Interactive qui vient de s'imposer à Pontchâteau avec son partenaire, devraient pouvoir compléter le podium. Ce qui donne en chiffres : 8-10-11-9-7-12.

Nos préférés pour les autres courses :

- 1- Prix Ready Cash : Kairave des Baux, Korfou Leman, Kenneth du Clos, Kersigan
- 2- Prix Amand Rigault : Monzon du Châtelet, Mafioso Dream, Magic d'Aimé, Misterioso
- 3- Prix Rest. Hip. Cyrille Leconte Traiteur, groupe A : Kashmir Tonic, Khoust, Kiff de Bouère, Katmahcath
- 4- Prix Rest. Hip. Cyrille Leconte Traiteur, groupe B : Kamelia Vivancière, Kina Fouteau, Kaprika des Landes, Kavale du Châtelet
- 5- Prix Rest. Hip. Cyrille Leconte Traiteur, groupe C : Kazaal, King Club, Krusty, Kea Quick
- 6- Prix Félix Leguery : Loulou du Pratel, Le Petit Jeu, L'Étincelle, Latino Castelets
- 8- Prix des Cigognes : Jipanga de Nile, Jessy de Daux, Jelga du Vivier, Jeanne d'Alex

La gauche dresse un bilan de mi-mandat

La gauche sociale et écologiste du département parcourt la Manche pour expliquer son rôle et dresser un bilan de mandat.



Odile Lefaix-Véron (Cherbourg 4), Gilles Lelong (Cherbourg 5), Frédérique Boury (Les Pieux), Thierry Letouzey (Cherbourg 2), Karine Duval (Cherbourg 2) et Pierre-François Lejeune (Cherbourg 1) ont animé cette première réunion à Saint-Lô.

PHOTO : OUEST-FRANCE

C'est peu dire que la réunion organisée jeudi soir par la gauche sociale et écologiste du département a faiblement mobilisé. Les six conseillers départementaux présents n'ont guère trouvé que quatre personnes face à eux, pour cette première rencontre à Saint-Lô. « Une tournée de mi-mandat dans toute la Manche, pour des élus essentiellement originaire du nord du département, signale Karine Duval, présidente du groupe et conseillère du canton Cherbourg-en-Cotentin 2. Il s'agit d'expliquer comment notre groupe se place par rapport à la majorité et dans quelle dynamique nous travaillons. »

L'occasion aussi de décortiquer les compétences de l'assemblée départementale et de faire un point sur sa

gestion. « Nous aborderons les sujets phares ou ceux d'actualité, comme les collèges ou le Sdis », poursuit Karine Duval. Du Service départemental d'incendie et de secours, il en a été largement question. « La majorité pourrait engager une politique plus volontariste, tout comme dans le domaine de l'action sociale, regrette Pierre-François Lejeune (Cherbourg 1). On se retrouve face à des gestionnaires, qui n'ont pas d'orientation politique, ni de vrai projet. »

Plusieurs autres rencontres de ce type sont d'ores et déjà programmées : le 24 avril à Avranches, 25 mai à Douve et Divette, 22 mai à Granville et le 5 juin à Coutances.

Éric MARIE.

3919

Si vous êtes victime de violences sexistes et sexuelles, vous pouvez contacter le 3919. Anonyme et gratuit, ce numéro national d'écoute et d'orientation est accessible 24 heures/24 et 7 jours/7. Le 114 est le numéro d'alerte par SMS.

La Manche en bref

Les Mains vertes du cœur œuvrent au profit des hôpitaux



Jardiniers et professionnels de l'hôpital de Saint-Lô ont pu échanger sur l'opération Les Mains Vertes du Cœur et voir la planche à masser.

PHOTO : OUEST-FRANCE

L'association Cotentin côté jardins a ouvert ses jardins dans tout le département. Les visiteurs participaient à l'action avec des dons libres. La somme de 3 400 € récoltée a permis de participer au financement d'une planche à masser, d'un coût de 15 000 €. Ce projet a pu aboutir grâce à la Fondation Charles-Nicolle Normandie qui abrite les fondations d'autres hôpitaux publics de Normandie, comme la Fondation Hôpital Mémorial Innovation Saint-Lô qui lancent des appels à projets.

« Cette planche à masser permet de faire une compression thoracique automatique, appelée massage

cardiaque à tort, il s'agit de maintenir le patient en vie pendant, par exemple, un transfert interhôpital. L'appareil est opérationnel pendant deux heures », a indiqué le docteur Dan Fleury, réanimateur, en présentant l'appareil.

Pour les jardiniers, il est important de voir le résultat de leur action, cela leur permet de mieux communiquer avec les visiteurs et d'expliquer à quoi sert leur don. C'était la première participation des jardiniers manchots à cette opération qui a débuté en 2003 en Haute-Normandie. En 2025, le financement d'un spectromètre haute résolution est envisagé.

Labels Manche dispose de 1 700 hébergements

En se regroupant sous l'appellation Labels Manche, les propriétaires de logements labellisés Gîtes de France et Clévacances proposent 1 700 hébergements labellisés. Ces locations génèrent 7 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 300 000 € reversés aux collectivités manchoises. Parmi les onze salariés du label, trois techniciens conseillent les adhérents et contrôlent les logements tous les cinq ans « pour vérifier leur bonne tenue et parce que les règles de sécurité évoluent », précise Angela Flambard, la directrice de Labels Manche.

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée jeudi 13 mars, à Granville, la présidente, Sérena Fortin, a annoncé l'exonération totale des droits d'auteur (redevance Sacem) pour les Gîtes de France, et une redevance qui passe à 37 € au lieu de 223 € pour Clévacances. Ainsi que la mise en place d'une assurance villégiature qui couvre les dommages causés par des locataires, le traitement de nuisibles et les pertes liées aux sinistres. L'achat de données permet désormais aux hébergeurs d'ajuster leurs tarifs par rapport à la concurrence.